

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : CARRÉ Cécile

Présents: GROSCHE MC (Maire) - MACHIN JM (1^{er} Adjoint) - GÉRARD JP (2^{ème} Adjoint) - DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) - BRANLARD D - CARRÉ C - CHAMBERLAND P - CHARLOT F - - GUENOT G - GERVAIS G - MÔME C - PIN C - PRIMARD E

Absents: BARD MP - GARNIER C -

- le Conseil Municipal a désigné les 3 grands électeurs et leurs 3 suppléants qui seront habilités à voter lors des élections sénatoriales du 24 septembre prochain.

Il s'agit de : Nicole DUCREUX
Marie-Christine GROSCHE
Christine PIN } Titulaires

Et de Gérard GERVAIS
Jean-Marc MACHIN
Jean-Paul GÉRARD } Suppléants

- suivant le prévisionnel établi par l'ONF, le Conseil Municipal approuve l'attribution des coupes affouagères comme suit : parcelles (n° figurant sur le Document d'aménagement forestier)

- 48 à Jarnoy,
- 58 à Champcommeau,
- 73 à Pierre-Ecrite,
- 21 et 22 à Fétigny,
- 92 à la Ferrière,
- 39 aux Valottes
- report de la parcelle 65 à Bazolles

- Emmanuel BRANLARD ayant fait savoir qu'il renonçait à occuper les terrains de la Tour d'Ocle contre leur entretien, l'adjoint au Maire informe le Conseil Municipal que Kevin BOUCHER s'est montré intéressé. Le conseil insiste sur le fait que les vestiges de la tour sont à préserver absolument et demande à ce que cela soit consigné par écrit dans une convention signée avec Monsieur BOUCHER

- Après en avoir débattu, le conseil municipal décide de refuser la subvention demandée par la Maison des Initiatives de Moux au prétexte que des habitants d'Alligny participent à certaines de ses activités, considérant que la réciproque peut être vraie et que la commune finance en priorité les associations d'Alligny

Le 06 juillet 2017

Le Maire




Marie-Christine GROSCHE